Brève n°96

Brève stratégique

L'empreinte de la guerre

L'emprise du FSB et l'expansion de l'État sécuritaire russe

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'ÉCOLE MILITAIRE
irsem

Novembre **2026**

Clément Renault

est chercheur Renseignement et stratégie à l'IRSEM.

La guerre en Ukraine renforce l'emprise du FSB sur l'État et la société russes. Contrôle de l'armée, surveillance de la population, répression transnationale, ses prérogatives n'ont de cesse de s'étendre depuis 2022. Quelle que soit l'issue du conflit, l'emprise du FSB sur la société et les rapports de pouvoir façonnera durablement l'avenir de la Russie.

Depuis février 2022 et le déclenchement de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, les opérations de sabotage, de désinformation et d'espionnage menées par les services de renseignement russes sur le territoire européen ont suscité une attention grandissante des services de sécurité et de contre-espionnage, des autorités politiques et des médias. L'étude des modes opératoires de ces actions, depuis le recrutement d'agents sur les réseaux sociaux – souvent qualifiés (un peu facilement) d'« agents jetables » –, à l'usage accru des drones, est indispensable pour saisir les dynamiques du conflit et en appréhender les conséquences.

Toutefois, cette attention portée aux opérations tend à placer au second plan ce dont elles constituent avant tout la manifestation : l'expansion croissante du rôle et des fonctions des services de renseignement et de sécurité russes. Le service de renseignement militaire, le GU, focalise en particulier l'attention en raison de sa prééminence dans les nombreuses actions menées en Europe. Cependant, s'il est un service, dont le rôle et les fonctions, déjà antérieurement considérables, n'ont eu de cesse de s'accroître depuis 2022, c'est bien celui du Service fédéral de sécurité de la fédération de Russie, le FSB.

Trois domaines d'action peuvent être considérés comme particulièrement révélateurs de l'empreinte de la guerre sur le régime politique russe et de l'emprise croissante du FSB : le contre-espionnage militaire, le contrôle de la société civile et la répression transnationale. L'expansion continue des prérogatives du FSB révèle combien la guerre transforme en profondeur le régime et ancre durablement dans son fonctionnement de vastes emprises et pouvoirs de contrôle appelés à peser sur l'avenir du pays et ses relations extérieures, quelle que soit l'issue du conflit en Ukraine.

Étendre l'État sécuritaire

Les prérogatives du FSB se sont progressivement étendues au fil des mandats présidentiels successifs de Vladimir Poutine. Entre 1999 et 2003, le FSB a ainsi réagrégé en son sein plusieurs compétences du KGB dispersées par Boris Eltsine au début des années 1990, notamment en matière de contrôle des frontières, de lutte contre la subversion politique et idéologique, de renseignement électromagnétique et de cryptographie. Le rattachement au FSB, en mars 2003, du Service fédéral des gardes-frontières, dont les effectifs étaient alors estimés à environ 200 000 personnes, puis d'une partie des compétences de l'agence fédérale des communications gouvernementales (FAPSI) a constitué l'une des principales étapes de cette expansion institutionnelle. Alors qu'un décret présidentiel de juin 1995 fixait les effectifs du FSB à quelque 77 600 personnels, ceux-ci étaient estimés à près de 350 000 au milieu des années 2000 par les services de renseignement intérieur allemands.

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, cette montée en puissance s'est encore accentuée. Les dépenses identifiées au seul titre du FSB dans les documents budgétaires fédéraux sont ainsi passées de 98,2 milliards de roubles en 2022 à 134 milliards en 2026, soit une augmentation d'environ 3 % en tenant compte de l'inflation. Cette évolution ne reflète par ailleurs qu'une petite part du budget du FSB dans la mesure où celle-ci couvre principalement

les pensions et les prestations sociales des officiers de renseignement ; le budget opérationnel étant, pour sa part, logiquement classifié. Ces chiffres doivent cependant être mis en parallèle avec l'augmentation des effectifs et des dotations publiques du Service fédéral de protection (FSO), chargé de la sécurité du président et des dirigeants russes. Les documents officiels montrent notamment qu'entre 2020 et 2022, les effectifs du FSO ont augmenté de 12 %, passant de 725 personnels à 815. La guerre en Ukraine a ainsi accentué la trajectoire d'expansion continue des moyens des services de renseignement et de sécurité.

Discipliner l'appareil militaire

Le contre-espionnage militaire constitue historiquement une prérogative du FSB et de son ancêtre le KGB. À l'époque soviétique, le contrôle de l'appareil militaire constituait un instrument essentiel de préservation du pouvoir du Parti-État, et cette fonction n'a que très peu varié jusqu'à aujourd'hui. Le Département du contre-espionnage militaire (DVKR) est, de ce fait, responsable d'un ensemble de fonctions allant de la protection du secret à la prévention des activités considérées comme extrémistes au sein des forces ou encore à la lutte contre la corruption. Pour remplir ses missions, le FSB dispose d'accès permanents aux institutions et aux personnels des armées et du ministère de la Défense, et en particulier d'officiers implantés directement dans les unités de l'armée.

La guerre en Ukraine a contribué à renforcer l'emprise du FSB sur les forces armées russes. Les rivalités anciennes avec le ministère de la Défense ont d'abord été exacerbées par les renvois de responsabilités concernant l'échec initial de l'offensive, puis par la rébellion du groupe Wagner en juin 2023. En prenant le contrôle du quartier général du district militaire sud de Rostov-sur-le-Don avant de progresser vers Moscou sans rencontrer de résistance significative, les forces d'Evgueni Prigojine ont donné à voir les failles de l'appareil sécuritaire.

La mutinerie de Wagner a ainsi révélé au Kremlin que la guerre en Ukraine pouvait rapidement devenir un facteur de déstabilisation intérieure. Elle a en particulier mis en évidence les dangers que représentaient l'autonomisation de certaines formations armées et les rivalités entre leurs commandements. À la suite de cet épisode, le Kremlin a cherché, d'une part, à réintégrer les formations paramilitaires dans des chaînes de commandement directement contrôlées par l'État et à réaffirmer, d'autre part, le contrôle du pouvoir présidentiel sur l'institution militaire et ses réseaux d'influence.

Le FSB est loin d'être exempt de toute responsabilité dans le double échec de l'invasion et de la mutinerie. Dans le premier cas, la faillite de l'offensive de février 2022 a révélé les défaillances du cinquième service, chargé notamment du renseignement politique sur l'Ukraine, et dont les évaluations excessivement optimistes avaient contribué à nourrir des projections erronées. Dans le second, le contre-espionnage militaire du FSB n'avait de toute évidence que peu de capacités de surveillance des activités de Wagner. Or, loin d'entraîner la remise en cause du FSB, ces défaillances ont paradoxalement contribué à renforcer son rôle. La vaste campagne anticorruption engagée à partir de 2024, dont la mise en œuvre s'est faite avec le concours essentiel de la DVKR, lui a au contraire permis de raffermir son emprise sur le ministère de la Défense et de tourner les rivalités bureaucratiques à son avantage.

Cette campagne anticorruption a en effet constitué un puissant levier d'extension de l'influence du FSB sur l'institution militaire. Entre 2022 et 2025, le nombre d'arrestations pour corruption a quintuplé, et l'implication directe du FSB dans les poursuites s'élève à 89,6 % des cas en 2025, témoignant ainsi de son rôle prépondérant dans cette campagne de répression. Cette vague de poursuites s'est accompagnée du remplacement de 19 des 70 responsables de directions, départements et services du ministère, soit plus du quart de son encadrement administratif.

Le démantèlement des réseaux de Sergueï Choïgou a constitué la manifestation la plus spectaculaire de cette purge. L'arrestation, en avril 2024, du vice-ministre de la Défense Timour Ivanov, proche de Choïgou et responsable notamment des infrastructures et des marchés de construction militaires, a marqué le début d'une vaste campagne de poursuites visant les hauts cadres du ministère. Intégralement menée par le DVKR, cette offensive a contribué à démanteler les réseaux de patronage constitués autour de l'ancien ministre et à remettre en cause leur contrôle sur les principaux circuits financiers de l'institution.

En mobilisant ses prérogatives d'enquête et de surveillance dans le cadre de la lutte anticorruption et sous couvert d'assainissement des finances publiques et de renforcement de l'efficacité de l'effort de guerre, le FSB est parvenu à s'imposer depuis 2022, malgré ses échecs successifs, comme un instrument central de contrôle bureaucratique et politique de l'institution militaire.

Contrôler la population civile

À la faveur de la guerre et de la pression que celle-ci fait peser sur la société russe, le champ d'action du FSB s'étend également sans cesse davantage au contrôle de la population. En matière pénale tout d'abord, les outils légaux à la disposition du FSB et du ministère de l'Intérieur ont été très largement renforcés depuis 2022. La loi fédérale n° 32-FZ du 4 mars 2022 a notamment instauré plusieurs infractions permettant de sanctionner pénalement ou administrativement les personnes contestant la version officielle des opérations militaires russes. Le nombre de condamnations au titre de cette loi s'élève à près de 12 000 depuis 2022. En avril 2023, la peine maximale pour trahison a par ailleurs été portée à la prison à perpétuité. L'Agence de l'Union européenne pour l'asile recense ainsi, au titre de l'année 2024, environ 360 condamnations pour motif de trahison, espionnage ou coopération confidentielle avec l'étranger et 224 pour le seul premier semestre 2025.

Les prérogatives du FSB ont également été étendues en matière de contrôle des échanges et des communications. La loi du 20 février 2026 oblige désormais les opérateurs à suspendre immédiatement leurs services sur demande du FSB dans les cas définis par des actes présidentiels. Cette nouvelle loi exonère de responsabilité contractuelle les sociétés de télécommunications lorsque l'interruption résulte de cette exigence, et place donc, de fait, les opérateurs privés sous ordre du FSB et de ses décisions de

sécurité, sans modalité possible, pour les usagers, d'une possible reconnaissance de préjudice.

Depuis le 1er avril 2026, l'article 15 de la loi fédérale n° 40-FZ du 3 avril 1995 relative au FSB lui permet également d'obtenir des copies des bases de données détenues par toute organisation russe, y compris privée, lorsqu'il estime ces informations nécessaires à l'exercice de ses missions. Une prescription de la direction du FSB ou d'un responsable territorial suffit à donner accès à ces données, sans autorisation judiciaire préalable. Le texte impose la destruction des copies une fois leur finalité atteinte, mais confie au directeur du FSB la définition des modalités de réception et de destruction de ces dernières.

Les conséquences de ces restrictions se font désormais directement sentir sur le fonctionnement de la société russe et sur la conduite de l'effort de guerre lui-même. Présentées comme un moyen de contrer les drones ukrainiens, les coupures d'Internet se sont multipliées depuis 2025, perturbant les paiements électroniques, les services bancaires, les transports et les activités économiques quotidiennes. Selon le projet indépendant de surveillance des communications *Na Svyazi*, 655 interruptions ont été recensées au seul mois de juin 2025, contre 69 en mai. En mars 2026, les restrictions imposées pendant près de trois semaines à Moscou et à Saint-Pétersbourg ont notamment paralysé les applications de transport, les terminaux de paiement et de nombreux services numériques.

Plus paradoxalement encore, les restrictions imposées à Telegram depuis février 2026 perturbent les communications des forces russes engagées en Ukraine, qui utilisent largement cette plateforme pour coordonner leurs opérations, partager des renseignements tactiques et des images de drones, organiser leur logistique et mobiliser des financements privés pour l'achat d'équipements. Faute de systèmes militaires de communication suffisamment performants et généralisés, de nombreuses unités russes ont en effet recours à cette application civile pour transmettre des coordonnées de cibles, coordonner leurs frappes ou assurer les échanges entre unités de défense antiaérienne. Les restrictions ont ainsi suscité des protestations inhabituelles parmi les militaires et blogueurs favorables à la guerre, certains dénonçant les risques qu'elles faisaient peser sur la sécurité des soldats et l'efficacité des opérations.

L'ensemble de ces dispositions témoignent de la prééminence croissante des impératifs sécuritaires sur toute autre considération. La volonté de renforcer le contrôle de l'information, des communications et de la société tend à primer sur les exigences d'efficacité économique et sur certaines nécessités opérationnelles de l'effort de guerre. Cette évolution révèle l'une des contradictions fondamentales des systèmes de décision dominés par une logique sécuritaire : en subordonnant les impératifs politiques, économiques et militaires à des exigences toujours plus grandes de surveillance et de contrôle, ils finissent le plus souvent par fragiliser ce qu'ils entendent protéger et par provoquer les dysfonctionnements qu'ils cherchent à prévenir.

Réprimer au-delà des frontières

L'expansion de l'État sécuritaire russe se manifeste aussi au-delà de ses frontières. La répression transnationale des opposants politiques, journalistes, déserteurs et anciens officiers de renseignement considérés comme des traîtres constitue une pratique ancienne des services de sécurité russes. L'activité du NKVD pendant les années 1930 s'organisait pour une grande part autour de la poursuite, de l'enlèvement et de l'assassinat des Russes blancs réfugiés en Europe, à l'image de celui du général Evgueni Miller à Paris en 1937, ou de celui de Léon Trotski au Mexique en 1940. Cette pratique s'est poursuivie durant toute la guerre froide, et n'a pas disparu avec l'effondrement de l'Union soviétique. Vladimir Poutine en a fait un usage croissant depuis les années 2000, à l'instar de l'assassinat de Zelimkhan Iandarbiev, ancien président sépariste de la république de Tchétchénie, tué au Qatar en février 2004, de l'empoisonnement d'Alexandre Litvinenko au Royaume-Uni en 2006, ou encore de Sergei Skripal en 2018. Cependant elle s'est considérablement intensifiée depuis l'invasion de l'Ukraine. Selon une étude publiée en mai 2025, 89 cas de répression transnationale russe ont été recensés entre 2022 et 2024, contre 29 entre 2014 et 2021, soit une multiplication par huit du nombre annuel moyen de cas documentés.

Le FSB occupe une place centrale dans cette entreprise, plus singulièrement son deuxième service, chargé de la protection de l'ordre constitutionnel et de la lutte contre le terrorisme, même si d'autres entités du FSB peuvent également être impliquées dans ce type d'activités. Héritier direct de la cinquième direction du KGB, responsable de la répression politique et idéologique, le deuxième service est en quelque sorte la police politique du régime, chargée de réprimer toute forme de dissidence, y compris au sein des organisations d'opposition russes à l'étranger, dont les liens avec des militants et sympathisants restés en Russie justifient, aux yeux du FSB, leur surveillance.

Or le deuxième service a considérablement intensifié, depuis 2022, ses opérations d'infiltration et de surveillance des communautés russes en exil. Aux méthodes traditionnelles d'intimidation et de surveillance, s'ajoute un recours accru aux procédures judiciaires et administratives, aux demandes d'extradition et aux pressions exercées sur les pays d'accueil. Ces pratiques sont particulièrement utilisées dans l'espace postsoviétique. En septembre 2024, Evgueni Nakaznenko, ressortissant russe ayant manifesté contre la guerre, a ainsi été arrêté au Kazakhstan sur la base d'un avis de recherche émis par Moscou, avant d'être placé en détention en vue de son extradition.

Depuis 2022, la répression transnationale russe s'appuie également sur la multiplication des accords bilatéraux de coopération judiciaire avec des États disposés à collaborer avec Moscou. Au cours des trois dernières années, la Russie a ainsi conclu des accords entre les parquets de plus d'une vingtaine de pays – depuis le Maghreb à l'Afrique subsaharienne en passant par l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine – visant entre autres à faciliter les échanges d'informations et la coopération dans le cadre des procédures pénales. Ces dispositifs permettent au Kremlin de solliciter l'assistance des autorités étrangères, notamment sur la base de demandes émises par le parquet général russe, afin d'obtenir l'arrestation, puis

éventuellement l'extradition, de ressortissants recherchés par Moscou. Ils contribuent ainsi à étendre la portée géographique de la répression au-delà du territoire russe, en mobilisant les mécanismes de coopération judiciaire internationale.

Cette répression s'étend aussi aux pays européens et aux États-Unis, en s'appuyant en particulier sur le recrutement d'agents au sein des réseaux d'opposition, parfois avant même leur départ de Russie. En Pologne, l'arrestation en juillet 2024 d'Igor Rogov, ancien militant de l'opposition russe réfugié dans le pays depuis 2022, a ainsi révélé qu'il avait été recruté par le FSB avant son départ de Russie et opérait au profit de ce dernier pour surveiller les communautés russes en exil en Pologne. En France, la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a également déjoué, en octobre 2025, un projet d'action violente visant Vladimir Ossetchkine, fondateur de l'ONG Gulagu.net et opposant russe réfugié à Biarritz. Quatre individus, dont trois avaient procédé à des repérages de son domicile quelques mois auparavant, ont été interpellés et mis en examen. Plus récemment encore, en septembre 2026, le Federal Bureau of Investigation (FBI) a révélé l'existence d'un réseau clandestin impliquant un officier du FSB opérant depuis au moins 2024. Selon l'acte d'accusation, ce réseau aurait recruté des intermédiaires étrangers pour surveiller et assassiner des opposants russes réfugiés aux États-Unis et en Europe, proposant par exemple 40 000 dollars pour l'élimination d'un dissident aux États-Unis et 25 000 dollars pour celle d'un opposant en Lituanie.

Du contrôle des élites militaires à la surveillance des communications et de la société civile, en passant par la répression des opposants au-delà des frontières de la Russie, la guerre en Ukraine accélère et renforce l'emprise du FSB sur des pans toujours plus étendus de l'État et de la société russe. Cette expansion résulte d'une double dynamique de volonté du Kremlin d'étendre ses prérogatives, et d'une stratégie bureaucratique du FSB qui profite de ce soutien pour accroître son pouvoir.

À la militarisation de la puissance russe répond ainsi une emprise croissante de l'appareil de sécurité sur l'État et la société, les défaillances du FSB au début de la guerre n'ayant eu comme conséquence que de renforcer encore davantage ses prérogatives. Dans un système politique où la réponse aux échecs consiste le plus souvent à intensifier le contrôle et la répression plutôt qu'à interroger et réformer les mécanismes bureaucratiques défaillants qui ont contribué à les produire, le FSB apparaît comme l'un des principaux bénéficiaires des transformations engendrées par la guerre. Or l'élargissement des compétences du FSB, le renforcement de ses capacités de surveillance et son rôle accru dans la régulation des rapports de pouvoir au sein du régime constituent autant de transformations institutionnelles aux conséquences de long terme. Quelle que soit l'issue du conflit en Ukraine, l'un de ses héritages les plus durables sur l'État et la société russe sera de toute évidence celui de l'avènement d'une société de contrôle et de répression politique sous la férule des organes de sécurité et de renseignement.


clement.renault@irsem.fr

IRSEM I École militaire
1, place Joffre, case 38
75700 Paris SP 07

irsem.fr

AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.